

Passiver Luftschutz und die Bibliotheken

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Der Schweizer Sammler und Familienforscher = Le collectionneur et généalogiste suisse**

Band (Jahr): **11 (1937)**

Heft 9: **Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Genève. Bibliothèque publique et universitaire

Atteint par la limite d'âge, Monsieur Frédéric Gardy, directeur, prendra sa retraite au 31 décembre de cette année. M. Gardy était entré à la Bibliothèque en 1899, et il avait été appelé aux fonctions de directeur en 1906. En reconnaissance des éminents services rendus à notre institution pendant près de quarante ans d'activité, le Conseil administratif de la Ville de Genève a nommé M. Gardy directeur honoraire. Il a désigné M. Henri Delarue, bibliothécaire, comme directeur, et M. Auguste Bouvier, également bibliothécaire, comme sous-directeur. M. Emile Chatelan, bibliothécaire, atteint également par la limite d'âge, prendra lui aussi sa retraite au 31 décembre prochain.

La Bibliothèque a organisé, avec le concours de plusieurs particuliers, une exposition commémorative du 150^e anniversaire de la naissance du général Dufour. A cette occasion, Mme. Ernest de Beaumont, petite-fille du général, a prêté de nombreuses pièces (imprimés, manuscrits, portraits, souvenirs divers) tirées de ses archives de famille.

Mlle. Annette Dufour et M. Y. Suen (élèves de l'Ecole d'études sociales, section des bibliothécaires) font actuellement un stage à la Bibliothèque.

Examens de l'Ecole des Chartes

MM. Marcel *Reymond*, bibliothécaire à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, et Charles *Roth*, à Prilly, élève de l'Ecole des Chartes, tous deux licenciés ès lettres de l'Université de Lausanne, viennent d'obtenir à Paris, à l'Ecole des Chartes, le diplôme français de bibliothécaire, avec la mention très bien. M. Reymond a reçu, en outre, le prix Pol Neveux, fondé par l'Association des bibliothécaires français et décerné pour la première fois. Nos compatriotes sont sortis les deux premiers sur 80 candidats.

Passiver Luftschutz und die Bibliotheken

Herr *A. Ryser*, eidgenössischer Inspektor des passiven Luftschutzes (früher Beamter der schweiz. Volksbibliothek), hielt am 15. November in Bern einen gründlichen und gut fundierten Vortrag über Bibliotheken und passiver Luftschutz vor einer zahlreichen Versammlung von Bibliotheksbeamten und

sonstigen Interessenten. Wir hoffen, wenigstens einen Teil des Vortrages hier veröffentlichen zu können.

Neuerscheinungen — Nouveaux livres parus

Manuel pratique du bibliothécaire, par Léon Crozet. Nouvelle édition. 340 p. Paris, Librairie Emile Nourry, J. Thiébaud Sr, 1937.

La première édition de cet ouvrage — dont le programme a été tracé par une commission désignée par l'Association des bibliothécaires français — a paru en 1932. Il traite, dans un esprit vraiment pratique, toutes les questions qui se posent le plus souvent au bibliothécaire et contient, sous une forme concise, un grand nombre de renseignements précis et de conseils qui se sont trouvés utiles non seulement aux conservateurs des «municipales» moyennes de France, auxquels il était principalement destiné, mais à bien d'autres personnes du métier, ainsi qu'aux jeunes qui se préparent à la carrière de bibliothécaire. La bibliographie et les cadres de classement y tiennent une large place.

La nouvelle édition compte 61 pages de plus que la première. Tous les chapitres ont été revus, plusieurs augmentés, notamment ceux consacrés au bâtiment, aux accessoires du travail, aux catalogues. On a tenu compte des facilités qu'apportent les nouveaux procédés de reproduction graphiques pour la multiplication des fiches. Ainsi amélioré et mis au point, ce manuel mérite mieux encore les éloges que M. Herm. Escher lui décernait déjà à son apparition (voir les «Nouvelles» du 10 mai 1933). M. G.

Kurzgefasstes Lehrbuch der Bibliothekverwaltung, von Dr. Wilhelm Krabbe. Leipzig, Einkaufshaus für Büchereien, 1937.

Ce manuel de 81 pages a paru dans la collection des publications de la «Berliner Bibliotheksschule» dirigée par Wilhelm Schuster et Wilhelm Krabbe, où l'auteur a déjà donné précédemment une «Bibliographie. Ein Hilfsbuch für Bibliothekpraktikanten». Il est divisé en 7 chapitres : Introduction, bâtiment, acquisitions, catalogue, consultation et prêt, personnel, statistique, et se termine par un index alphabétique. Il a le caractère didactique conforme à sa destination, donne par exemple des définitions de mots, des aperçus historiques (à propos du bâtiment, des catalogues), mais ses enseignements s'inspirent de l'expérience et ne perdent pas de vue les besoins pratiques. Conçu pour l'Allemagne, il n'en rendra pas moins grand service en Suisse, notamment aux stagiaires qui suivront le programme d'études adopté par l'association et se prépareront au «diplôme d'aptitude technique», attendu que ce manuel est justement destiné à la préparation de candidats du même degré, c'est-à-dire à des aspirants au «service moyen». M. G.